

Décision

Générale

colonial

Décision n° 77 du 21 janvier 1960 :

n° 77

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 30/01/1960

Date de publication
21 janvier 1960

Date du numéro
30 janvier 1960

TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels de l'ex Caporal-Chef Rajaonah (Victorien), décédé le 10 octobre 1959 à Djibouti, actuellement au dépositaire de Djibouti, seront transférés au cimetière d'Ambobhitranenaina, cañton d'Ambohidrabiby, district de Tananarive-Banlieue. Les dépenses occasionnées par ce transfert seront à la charge de l'Etat : Budget des Armées « Affaires d'Outre-Mer », chap. 32-83 – Transport du Personnel et Déplacements – art, 1er.